



TA PROFESSION DE FOI

DECLARATION DE CANDIDATURE

Elections des représentants des élèves au
Conseil de Vie Collégienne
2023 - 2024

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Déclare vouloir présenter ma candidature en tant que titulaire à l'élection au Conseil de Vie Collégienne et je m'engage à assumer ma fonction avec sérieux et responsabilité en cas de victoire à l'élection.

Fait à Morlaàs le2023,

Signature du candidat :

→ Document à transmettre aux CPE au plus tard le **05/10/2023**

Définition : une profession de foi est un document dans lequel un candidat à une élection présente son programme, ses convictions, ses projets.

Pour les élections au CVC, ta profession de foi sert à te faire connaître auprès des autres élèves de ton collège afin de leur donner envie de voter pour toi. Alors, comment faire ?

Les électeurs sont tous collégiens comme toi ! Il te faut donc choisir un style et un vocabulaire adaptés, capables d'accrocher les électeurs.

Ta profession de foi n'a pas besoin d'être longue, mais il faut qu'elle soit claire et si possible originale. Quoi qu'il en soit, il faut qu'on y trouve :

→ **Des informations personnelles** :

- Ton nom, ton prénom, ta classe ;
- Tes centres d'intérêt ;
- L'expérience que tu as acquise par exemple en tant que délégué ;

→ **Ton programme** :

- Tes idées, tes projets doivent être présentés aux électeurs : c'est sur cette base, qu'ils décideront de voter pour toi !
- Tu peux aussi présenter la façon dont tu envisages, au cours de ton mandat, de solliciter l'avis des collégiens et de leur rendre compte de ton action au CVC.

Et n'oublie pas de soigner la présentation : invente un slogan, ajoute une photo ou une illustration pour personnaliser ta profession de foi et la rendre attrayante aux yeux de tes électeurs.